REGLEMENT de participation au concours « Premium 3 Jours en Europe»

Genève, le 06 avril 2017

1. Description du concours « Premium »

1.1 Organisation du concours
Le concours «Premium 3 jours en Europe » (ci-après le « Concours ») est un concours organisé par Ampersand World SA, 36 rue de Lausanne à Genève.
Le concours a lieu du 03 avril au 30 avril 2017.

1.2 Principes du Concours
La participation au jeu se fait exclusivement depuis le site de l'organisateur.

Il est ouvert aux personnes enregistrées sur le site de l'organisateur et qui s'inscrivent en écrivant un mail à premium (at) ampersandworld.ch. L'inscription est automatique pour les personnes souscrivant un abonnement premium (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois) durant la période du concours.

Le fait de s'inscrire au jeu implique l'acceptation et le respect des dispositions du présent règlement les inscriptions au jeu concours sont ouvertes du 03 avril au 30 avril 2017.

L'organisateur se réserve toutefois le droit d'en prolonger ou d'en écourter la durée, de suspendre ou encore d'en modifier les conditions.
Chaque inscription est soumise à la libre appréciation d'un modérateur qui sera en charge de valider les inscriptions.

1.3 Désignation du gagnant
Le tirage au sort du gagnant de ce jeu concours se fera au siège de l'organisateur à l'échéance du délai de participation au concours. Le gagnant sera informé personnellement. Toute voie de recours est exclue.

1.4 Dotation
Le gain du concours est un coffret cadeaux Smartbox « 3 jours étoilés en Europe » d'une valeur de 200 CHF.

2. Participation
2.1 Conditions de participation
Le jeu est ouvert aux personnes physiques majeures (homme et femme) à la date de participation au concours. Le jeu est gratuit, sans obligation d'achat. Il ne constitue pas une offre de conclure des services ou prestations auprès de l'organisateur.

Les collaborateurs d'Ampersand World SA, ainsi que leurs proches ne sont pas autorisés à participer au Concours. Seuls les membres inscrit gratuitement sur la plateforme www. ampersand-world.ch peuvent prendre part au concours.

2.2 Acceptation du règlement, participation et exclusion
Par sa participation au Concours, l'internaute accepte et s'engage à respecter le présent règlement de participation.
En cas de non-respect du présent règlement, ainsi que l'utilisation de procédés déloyaux dans le but d'influencer les chances de gai l'organisateur pourra exclure le participant du Concours.
En cas d'exclusion ou d'élimination, le participant ne peut exiger de recevoir un quelconque lot et devra restituer immédiatement le lot.
Les prix ne sont ni échangeables ni convertibles en espèces.

3. Responsabilité d'Ampersand World SA
Ampersand World SA décline toute responsabilité en cas de problème technique en lien avec les moyens de participation définis à l'article 1.2 ayant une quelconque influence sur la participation au Concours.

4. Droit applicable
Le présent règlement est soumis au droit suisse. En cas de litige, les tribunaux de Genève sont exclusivement compétents.

Ampersand World SA
Rue de Lausanne 36
CH - 1201 Genève

T +41 22 737 14 44
E contact@ampersandworld.com
www.ampersand-world.com